



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°2
VIGILANCE ROUGE CANICULE**

Nantes, le 20 juin 2026

La Loire-Atlantique est placée en vigilance rouge canicule par Météo France à partir du dimanche 21 juin 2026 à 12h00

Après avoir placé ce samedi 20 juin 2026 le département de la Loire-Atlantique en vigilance jaune canicule, **Météo-France vient de rehausser le niveau de vigilance en rouge canicule à partir de dimanche 21 juin 2026 à 12h00**. Les températures devraient également rester élevées dans les jours suivants.

Le préfet de la Loire-Atlantique active le plan ORSEC vague de chaleur de niveau rouge à partir de ce dimanche 21 juin 2026 à 12h00.

Le centre opérationnel départemental (COD) sera activé à partir de dimanche 21 juin à 12h00 pour suivre la situation et prendre les mesures dédiées en lien avec les mairies, les opérateurs et les services de l'État.

Le préfet de la Loire-Atlantique a également demandé aux maires de mettre en place les mesures suivantes :

- activer leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ou cellule de crise
- communiquer vers les populations sur les comportements à adopter et avoir une vigilance auprès des publics vulnérables
- compte tenu des circonstances, réexaminer les conditions d'organisation des événements en plein air
- prendre les mesures de prévention des risques adaptées pour limiter les impacts sanitaires de ce phénomène.

Les services sanitaires et de sécurité civile sont également pleinement mobilisés afin de faire face aux éventuelles conséquences de cette vague de chaleur. Les services hospitaliers et le service départemental d'incendie et de secours ne constatent à ce jour pas d'augmentation de leur activité en matière de secours à personne liée aux fortes chaleurs.

**Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 20

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes

Le préfet de la Loire-Atlantique a également demandé aux associations de veille sociale de mettre en œuvre les mesures de vigilance habituellement déployées auprès des personnes sans domicile, avec notamment une multiplication des maraudes et l'ouverture de capacités d'accueil exceptionnelles à Nantes et Saint-Nazaire dès ce samedi 20 juin au soir.

En complément, le préfet a pris plusieurs arrêtés préfectoraux :

- d'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique et de la vente à emporter d'alcool sur la voie publique dans le département les samedi 20 et dimanche 21 juin 2026 ;
- d'interdiction des feux d'artifice sur tout le département de la Loire-Atlantique le dimanche 21 juin 2026,
- d'interdiction des manifestations sportives de plein air sur tout le département à compter de ce dimanche 21 juin à 12h00 et jusqu'à la fin de la vigilance rouge.

L'ensemble des acteurs du territoire ainsi que la population est appelée à faire preuve de la plus grande vigilance et rappelle également les **principaux conseils et gestes simples à adopter pour se protéger des fortes chaleurs** :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes ;
- Préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes ;
- Maintenez votre logement au frais.

Le préfet de la Loire-Atlantique demande également une vigilance particulière aux travailleurs et entreprises.

Travailleurs : lors de périodes de fortes chaleurs, certains travailleurs peuvent être particulièrement exposés aux risques liés aux fortes chaleurs. Buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Soyez vigilant pour vos collègues et vous-même. Protégez votre peau du soleil, et si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement.

Employeurs : évaluez les risques, prenez les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires et de l'organisation du travail afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles ; dans le secteur du bâtiment, des travaux publics et des travaux agricoles par exemple, aménagez les chantiers pour assurer la santé et la sécurité de vos salariés.

Le numéro vert Canicule info service, joignable au 0800 06 66 66, est ouvert de 9h00 à 19h00 pour obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.